



Fraude a la nationalité francaise, mariage gris

Par **rabia**, le **02/08/2016** à **13:44**

bonjour,

Mon petit frere s est marié en 2010 en Algerie,par la suite il a fait venir sa femme en france. malheureusement il s est rendu compte très récemment que sa femme n avait pour but de ce mariage , que de venir vivre en france afin d obtenir la nationalité francaise et rien d autre•. il a decouvert l infidelité de celle ci avec un homme marié avec un enfant via des message sur son telephone portable et des photo de celle ci avec son amant sur le telephone de son epouse egalement

j ajoute aussi que celle ci lui a donner des mst, en en ayant elle meme plusieurs. nous avons eu plusieurs echos qu eelle couchait avec plusieurs hommes mais n ayant aucunes preves de cela, nou ne pouvons engager de poursuite contre elle

celle ci a jouer un double jeu avec lui sachant pertinemment qu il etait tres amoureux d elle
Mon frere et sa femme ont un enfant de 3ans et demi ensemble.

quelles sont les procedures pour bloquer sa demande de nationalité francaise qui n avait que pour seul but de vivre en france et non l honneteté de mariage?

je precise que l amant de celle ci vient aussi d algerie; peut etre le connaissait elle avant meme son mariage avc mon frere. Apres la decouverte des faits la femme de son amant a engager une procedure de divorce. deux familles brisees a cause des ambitions de deux personnes completement malhonnetes.

elle possede un titre de sejours de 10 ans suite a son mariage avec mon frere.

il est completement aneanti, c est pourquoi c est moi qui me permets de vous poser la question

je vous remerci par avance pour votre reponse
cordialement

Par **youris**, le **02/08/2016** à **14:05**

bonjour,

je conseille à votre frère d'engager une procédure de divorce et d'informer rapidement la préfecture de cette situation.

je suppose que votre frère à la nationalité française.

salutations

Par **rabia**, le **02/08/2016** à **14:28**

je vous remercie infiniment de votre reactivité.

oui il a la nationalité française, il est née ici (sinon je pense qu'elle ne l'aurait pas épousé vu la situation de grande grande précarité dans laquelle elle se trouvait quand elle habitait chez sa famille)

auriez-vous un modèle de lettre que l'on puisse rédiger pour la préfecture?

j'ai cherché sur internet mais je n'ai malheureusement rien trouvé.

je vous avoue que nous sommes tous sous le choc de cette situation et nous ne savons par où commencer. je pense que le sentiment de trahison est encore plus fort sachant qu'ils habitaient chez ma mère

merci beaucoup